

Boiste de la monn^e de Monthelynard
baillée par M^{rs} les généraux des monn^{es} à
m^{rs} Jaques Potier, m^e et auditeur en la cham-
bre des comptes du Dauphiné. — Prout
superius scribitur, confiteor habuisse.
Signé POTIER.

M^e Charles le Coq et Guillaume le
Sucur, généraux, vont devers le Roy.

(Sorb., H, 1, 13, n^o 173, fol. 100 r^e et v^e.)

Sire Martin Vivot, général, et Thomas
Chaulier, huissier, vont à Dreux pour
informer.

(*Ibidem*, fol. 154 r^e.)

Angers.

Jean Landeny, pour un an, sous la
main du Roy.

(Sorb., H, 1, 9, n^o 174, fol. 11 v^e.)

Bordeaux.

Robert Girault, pour un an, par les
généraux.

Item pour 10 ans, par lettres patentes.

(*Ibidem*, fol. 22 v^e.)

Chaalons.

Pierre le Boucherat, commis pour un an.

(*Ibidem*, fol. 17 v^e.)

Montpellier.

Otto Foucquart, continué pour un an.

(*Ibidem*, fol. 21 r^e.)